

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

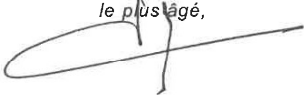
¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).

Fait à OLIVE, le 21.03.26

Le maire
(ou son remplaçant)



Le conseiller municipal
le plus âgé,



Les assesseurs,



Le secrétaire,

